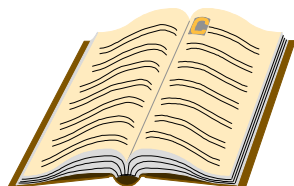


MEMENTO PRATIQUE

☎	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
☎	Pompiers.....	18
☎	SAMU.....	15
☎	Docteur.....	03.25.32.95.50
☎	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
☎	Centre de loisirs, cantine....	03.25.31.08.74
☎	Médiathèque	09.64.45.07.03
☎	Mairie.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

- .le lundi, de 17 heures à 18 heures 30
- .le mardi, de 10 heures 30 à 12 heures
- .le jeudi, de 17 heures à 19 heures



ETAT CIVIL

Naissance

Perle, le 11 novembre, au domicile de madame BLANC-GEORGET Roxane et de monsieur TEILLET Anthony

Félicitations aux heureux parents

Décès

Madame GEOFFROY Simone, le 12 décembre
Monsieur THIRVAUDEY Jean, le 29 décembre

Nouveaux habitants

Monsieur GODEFERT Johann, rue de la gare

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La France a été profondément touchée par les évènements du 13 novembre dernier, malgré la violence et le choc qu'ils ont suscités les français se sont rassemblés autour des valeurs de notre république. J'ai donc une pensée particulière aux familles des victimes et aux forces de police, gendarmerie et armée qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité.

Ce qui fait notre commune, c'est la cohésion qui existe entre tous ses acteurs, entre tous ses habitants. La vie de notre commune est celle de nous tous réunis.

Toute l'année nous vaquons à nos occupations. Pour vous : la famille, le travail, les loisirs... Pour nous : les réalisations, les projets, vos demandes... Mais, nous savons que nous avons notre rendez-vous annuel : celui des vœux pour la nouvelle année.

Ces vœux nous permettent de revenir sur toutes les actions que nous avons mises en place au cours de l'année et pour lesquelles nous nous sommes investis. Il est l'occasion de connaître votre satisfaction et d'avoir vos retours.

Nous avons inauguré la réouverture du commerce de proximité, les Petites Saveurs, qui a permis à notre commune de retrouver de son attrait, effectué la rénovation et la mise en conformité des équipements sportifs et lancé l'étude de zonage d'assainissement.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue le fait qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser afin d'améliorer la vie de la commune, c'est-à-dire votre confort de vie à tous.

Nous avons d'autres projets de réalisation pour cette nouvelle année.

Nous devons, dans le cadre de la mise en accessibilité, établir un plan de rénovation des bâtiments recevant du public.

L'éventuelle réhabilitation de l'ancienne école maternelle afin d'y accueillir la médiathèque.

La rénovation et l'amélioration de l'éclairage public.

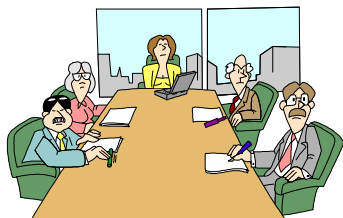
D'autre part, la première cérémonie des vœux qui a eu lieu le samedi 9 janvier à la salle polyvalente a été l'occasion pour moi et le conseil municipal de partager un moment de convivialité avec les habitants, et nous ne manquerons pas de renouveler ce rendez-vous traditionnel.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous, habitants, associations, acteurs locaux, personnel communal et commerçants nos plus sincères vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2016.

Bonne année à tous.

Franck Duhoux

Au conseil municipal



SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 19 novembre 2015, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de monsieur Franck Fabre qui avait donné procuration à madame Aline Bienaimé.

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.

Préemption

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la cession entre particuliers des parcelles sises 11, rue Charles de Gaulle, cadastrées ZE 089, ZE 092 et ZE 093

Modifications statutaires CC3F/Prise de compétence PLUi et changement de siège social de la CC3F

Le Conseil Communautaire de la CC3F a souhaité étendre son champ d'action en élargissant la compétence « Aménagement de l'espace communautaire ». Suite à l'exposé du dossier par monsieur le maire et les nouvelles propositions faites, le conseil municipal approuve à l'unanimité:

- la prise de compétence PLUi par la CC3F, et par conséquent la modification de l'article 2-1 des statuts.
- le changement de l'adresse sociale de la CC3F et par conséquent la modification de l'article 3 des statuts.
- l'adoption des statuts de la CC3F proposés par le conseil communautaire.

Par conséquent, le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour signer toutes pièces utiles dans ce cadre.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République (loi NOTRé) prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (DPCI).

Sur la base d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants, ce nouveau schéma a pour objectif:

1) *Les fusions de communautés de communes et de communautés d'agglomération:*

La Communauté de Communes des Trois Forêts n'est pas concernée par ce projet, et est actuellement maintenue étant donné les nombreuses interrogations qui demeurent s'agissant de la création d'un parc national entre la Haute-Marne et la Côte d'Or.

2) *Les fusions, dissolutions ou maintien de syndicats de communes ou de syndicats mixtes:*

La loi NOTRé précise que les compétences seront confiées de plein droit aux Communautés de Communes à compter du 1^{er} janvier 2017 pour certaines, et obligatoires pour d'autres au 1^{er} janvier 2020. Le conseil municipal souhaiterait que la fusion ou le maintien des syndicats soient en cohérence avec le territoire des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCIFP), ou celui défini par le périmètre des schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce contre le projet de fusion, dissolution ou maintien des syndicats (10 contre - 1 abstention)

Taxe d'aménagement-rectification sur taxe d'urbanisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 3 %.

Monsieur le maire fait part au conseil de la réception d'un courrier de la Direction Départementale des Territoires (DDT) indiquant une rectification concernant une taxe d'urbanisme pour un permis de construire. Le remboursement de la somme trop perçue sera adressé par le Trésor Public dans les meilleurs délais à la personne concernée par ce dossier.

Renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire avec SIACI SAINT HONORE, et décide d'y adhérer du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Dissolution du CCAS

La loi NOTRÉ offre la possibilité de dissoudre les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) pour les communes de moins de 1500 habitants.

A ce titre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote la dissolution (10 pour, 1 abstention). La commune exercera directement les attributions du CCAS.

Chèques cadeaux de fin d'année à l'attention du personnel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, maintient les prestations de fin d'année à destination du personnel communal dont le somme dépend de la durée hebdomadaire de travail:

- inférieure à 12 heures:	30 euros
- de 12 à 24 heures:	60 euros
- au-delà de 24 heures	100 euros

Destination des coupes de bois

Conformément au plan d'aménagement forestier établi sur la commune pour la période de 2014 à 2033, le conseil municipal décide d'inscrire la parcelle n° 8 d'une surface de 6ha 76a à l'assiette de l'exercice 2016.

Devis

Différents travaux sont à prévoir, notamment le remplacement à neuf des roulements à billes de la grosse cloche de l'église et l'achat d'une armoire réfrigérée pour la salle polyvalente. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à demander différents devis et à inscrire ces projets au budget 2016.

D'autre part, différentes réparations sur les poteaux incendie seront effectués prochainement.

Parc éolien Jonchery-Sexfontaines - Décision finale

Monsieur le maire informe que Monsieur le Préfet a indiqué, par arrêté n° 2629 du 16 octobre 2015, l'autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent par la SAS Centrale Eolienne du Pays Chaumontais, sur le territoire des communes de Jonchery et de Sexfontaines.



SEANCE DU 18 DECEMBRE 2015

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 18 décembre 2015, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de mesdames Aline Bienaimé et Adeline Bichotte qui avait donné procuration à madame Christelle Devitry
Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.



Préemption

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la cession entre particuliers des parcelles sises 8 et 12, rue du Fsan, cadastrées D101, D102 et D103.

Modifications statutaires CC3F-Prise de compétence micro-crèche

Sur proposition de monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- La prise de compétence « micro-crèche » par la CC3F
- La modification de l'article 2-5 des statuts, en intégrant cet article : « *actions sociales d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance: étude création, construction, aménagement, entretien et gestion de micro-crèches intercommunales sur l'ensemble du territoire de la CC3F.* »
- Les statuts modifiés.

Prix des services

Le conseil syndical des eaux d'Orges a voté, dans sa séance du 29 avril 2015, l'augmentation du tarif de l'eau de 0.10€/m³ à partir du 1^{er} janvier 2016 : soit 0,70€ au lieu de 0.60 € actuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de répercuter cette augmentation sur le prix du m³ d'eau. Les autres tarifs restent inchangés :

Eau et assainissement

- Prix du m³ d'eau : **1.41 €**(+ 0.10 €)
- Taxe d'assainissement : 0.33€/m³
- Redevance modernisation des réseaux de collecte : 0.30€/m³
- Redevance de pollution domestique : 0.38€/m³
- Entretien réseau de distribution : 25€/branchement/an
- Entretien réseau d'assainissement : 13€/branchement/an
- Ouverture de compte : 30€
- Clôture de compte : 35 €

Concessions au cimetière

- Concession trentenaire : 150€
- Columbarium 15 ans : 300€
- Columbarium 30 ans : 500€

Salle des fêtes

- Gratuité de la salle pour les associations ayant siège dans la commune (organisation de manifestation pour l'association - réunions - répétitions - assemblées générales)
- Location aux particuliers : 155€
- Location de la vaisselle : 60 €

Nomination d'un agent recenseur

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le recensement de la population 2016 se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Le conseil décide à l'unanimité de nommer Madame Patricia CLOUET comme agent recenseur. Deux formations obligatoires auront lieu les mercredis 6 et 20 janvier 2015 de 14h à 16h 30.

Subventions aux Associations

Après en avoir délibéré et examiné les comptes de chaque association de la commune, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder le versement des subventions suivantes :

- USBO : 1100 €
- Amicale des sapeurs-pompiers : 550 €
- Gym Briconnaise : 250 €
- Souvenir Français : 100 €
- Fanfare d'Orges : 250 €

Cependant, monsieur le maire rappelle à l'ensemble du conseil l'obligation de présenter les comptes pour le 30 novembre de chaque année au plus tard afin que cette subvention persiste.

Devis réseau eau et assainissement, rue de Rabamont

Suite à une demande de compteurs d'eau supplémentaires, Monsieur le maire présente des devis concernant ces adjonctions.

Après en avoir délibéré le conseil demande un complément d'information concernant les modalités de prise en charge par le demandeur et souhaite reporter à une prochaine séance cette étude.

Etude de faisabilité 7, rue du Fsan

Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier l'étude de faisabilité au 7, rue du Fsan à la Société H2M, maîtrise d'œuvre, afin de chiffrer l'éventuelle réhabilitation de cet immeuble.

Divers

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la cessation d'activité de monsieur Jean-Luc DUPRE et de la reprise de celle-ci par monsieur Michael FEVRE. Le bail concernant la parcelle communale ZE 104, en partie, sera donc modifié et renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2016.



Au SIVOM

Le comité syndical du Sivom des 3B s'est réuni en séance ordinaire le 24 novembre 2015 à 20 heures. Tous les membres titulaires étaient présents, à l'exception de monsieur Marcel Chalmet. Secrétaire, monsieur Etienne Henry.

Délibération modificatrice budgétaire

12.000 euros sont pris dans le compte 6413, 1.000 euros dans le compte 6451 et -500 euros dans le compte 022. Sont ajoutés en recettes 6.900 euros dans le compte 6419 et 5.600 dans le compte 74741.

Personnel, variation du temps de travail

A la demande d'un personnel du regroupement scolaire et pour faire face aux besoins à la cantine, dans l'accueil périscolaire et dans les nouvelles activités périscolaires, une proposition d'heures complémentaires hebdomadaires sera faite à cette personne.

Mise en place d'une indemnité d'administration et de technicité

Dans un courrier adressé à Monsieur le président, la directrice du centre de loisir et de l'accueil périscolaire demande à bénéficier de l'IAT, l'indemnité d'administration et de technicité.

Selon la réglementation énoncée par Monsieur le président durant cette session, la mise en place de cette indemnité doit avoir été prévue au budget. Cela n'ayant pas été le cas pour l'exercice 2015, toute décision est reportée à la mise en place du budget 2016.

D'autre part, Monsieur le président est chargé de se renseigner auprès du centre de gestion afin de savoir s'il est possible d'attribuer une prime exceptionnelle à un personnel en cours ou fin d'année.

Chèques cadeaux de fin d'année

Chaque personnel du centre recevra en fin d'année des chèques cadeaux dans les proportions suivantes : 30 euros pour une durée de travail inférieure à 12 heures hebdomadaires, 60 euros pour une durée comprise entre 12 et 24 heures et 100 euros pour une durée supérieure à 24 heures.

Par souci d'équité, en cas d'absentéisme, ces montants sont réduits de 50% en cas d'absence supérieure à 90 jours et de 100% en cas d'absence supérieure à 180 jours.

Contrat de groupe, assurance statutaire

Suite à l'appel d'offres lancé par le Centre de gestion, le comité syndical accepte un nouveau prestataire à compter du 1^{er} janvier 2016 et ce, pour 4 années. Il s'agit de SIACI Saint-Honoré.

Achats de matériel

Différents matériels sont demandés par le corps enseignant en maternelle. Plusieurs devis sont examinés. Ainsi, 5 couchettes et 10 chaises (ce qui évitera leur transfert depuis la cantine) seront commandées auprès de la société Wesco pour la somme de 613,08 euros TTC.

Concernant le lot de tables demandé, toute décision est reportée au budget 2016.

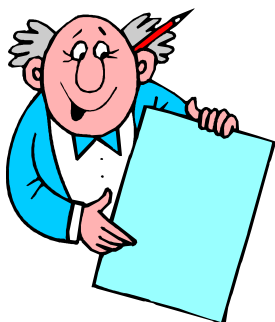
Des devis seront par ailleurs demandés pour l'achat d'un lot de cruches en inox et de couverts pour la cantine.

Divers

- Monsieur le président informe que le groupe scolaire accueille pour le périscolaire une stagiaire dans le cadre scolaire du 30 novembre au 18 décembre.

- Il informe également le comité que la SOCOTEC est passée au regroupement vérifier la bonne installation des multi-buts installés durant les vacances d'octobre. Son diagnostic est positif.

- Afin que les enfants puissent se rendre à certaines manifestations sportives, le groupe scolaire doit régler à l'USEP une cotisation annuelle. Celle-ci sera partagée entre la coopérative scolaire, les P'Tits Loups et le Sivom. La part revenant à ce dernier s'élève à 66 euros.
- Eclairage extérieur. La somme nécessaire à la réfection de l'éclairage extérieur du groupe scolaire étant conséquente et le comité estimant avoir déjà largement investi en 2015, celle-ci sera inscrite au budget 2016.



Infos pratiques

Le site de Bricon, mode d'emploi

Si vous voulez consulter un des derniers bulletins municipaux, il vous suffit de vous rendre sur le site Internet de Bricon. Mis en ligne dès 1998 (18 ans déjà!), le site de la mairie présente le village dans quelques rubriques que l'on peut parcourir facilement.

Pour accéder au site :


- Utilisez un moteur de recherche (Google, Yahoo, etc.), tapez Bricon.
- Dans les occurrences proposées choisissez :

Bricon
bricon.52.pagespro-orange.fr/ ▼

- Cliquez sur ce lien.



Six rubriques d'un menu vertical vous permettent d'aller chercher des informations.

De plus, en passant la souris sur certaines images, le curseur prend la forme d'une main  et permet d'ouvrir un lien vers d'autres informations. En particulier, si vous cliquez sur la danseuse titrée **Culture**, en haut à droite de la page d'accueil, vous pourrez admirer les œuvres de nos artistes locaux.

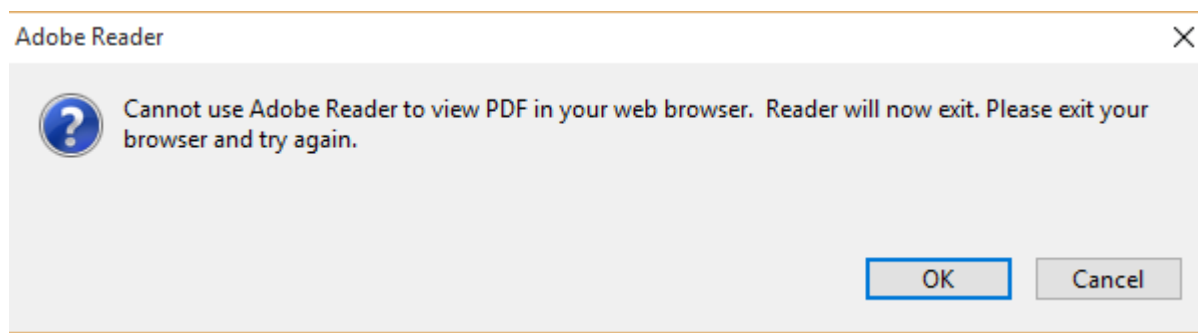
Les **bulletins municipaux** sont représentés par leurs couvertures. Vous disposez des derniers bulletins depuis le n° 109. Les n° 1 et 100 sont présentés partiellement à titre historique.

Cliquez sur la couverture d'un numéro pour le consulter en mode PDF. Pour visualiser ce genre de document, il vous faut le programme Adobe Reader installé sur votre ordinateur.




Au cas où vous ne l'auriez pas, vous disposez d'un lien sur la page des bulletins qui vous permet de le télécharger. (download).

Il est possible que les pages du bulletin n'apparaissent pas immédiatement. Dans ce cas cherchez la page PDF qui est peut-être cachée derrière la fenêtre du site et cliquez sur le bouton "Cancel" du message affiché.



Le contenu de "La Lettre de Bricon" devrait alors apparaître sur le site.

Pour sortir de cette lecture, cliquez sur le bouton de navigation  situé en haut à gauche ou cliquez sur **Bulletin** ou une autre rubrique dans le menu vertical du site.



Les mêmes remarques sont à faire sur les autres parties qui utilisent aussi le mode PDF comme la rubrique **Ecoles**.

La rubrique sur les **Statistiques** (Image géographique animée) n'est plus tout à fait à jour. Elle vous offrira cependant la carte Google Map, un calendrier et la météo sur Bricon.

Elections régionales, résultats pour Bricon

• 1^{er} TOUR

310 inscrits, 156 votants

Sandrine Bélier, EELV-MEI-PRG :	8 voix
Patrick Péron, Front de gauche :	3 voix
Laurent Jacobelli, Debout le France :	9 voix
Jean-Pierre Masseret, PS-UDE :	20 voix
Florian Philippot, FN :	49 voix
David Wentzel, UPR :	2 voix
Julien Wostyn, LO :	4 voix
Jean-Georges Trouillet, Unser Land :	0 voix
Philippe Richert, LR-UDI-MoDem :	48 voix

• 2^{ème} TOUR

310 inscrits, 183 votants

Jean-Pierre Masseret, PS-UDE :	30 voix
Florian Philippot, FN :	67 voix
Philippe Richert, LR-UDI-MoDem :	77 voix

Rendez-vous

L'Europe

Toute l'équipe du restaurant vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016.

Si vous aimez le fromage nous organisons une *Soirée Montagnarde* le **30 Janvier** sur réservez.

N'oubliez pas notre soirée de la *St Valentin* pour votre bien-aimé(e), qui se fêtera également le **dimanche 14 Février** à midi sur réservez uniquement.

Venez découvrir notre nouvelle carte ainsi que nos nouveaux menus de groupes.

Suivez nos animations sur notre site internet www.restaurant-leurope.com ou sur notre page Facebook "L'Europe".

L'USB

Soirée mexicaine : c'est le thème choisi par l'USB pour son repas 2016. Cela se passera à la salle des fêtes de Bricon le **samedi 6 février**. Retenez bien cette date et réservez dès à présent en téléphonant au **06.82.30.36.27** ou au **06.31.75.21.91**.

Recensement

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2016.

La participation des Briconnais est essentielle afin d'ajuster au mieux l'action publique aux besoins des populations.

Madame **Patricia CLOUET** a été nommée agent recenseur sur la commune de Bricon, et remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, sur internet ou sur papier. Les réponses resteront **confidentielles**.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Zonage d'assainissement

Les enquêtes parcellaires ont démarré début janvier. Un technicien de la Société EUROINFRA effectue actuellement un état des lieux GRATUIT de chaque branchement.

Quelques habitations ont déjà été inventoriées, d'autres restent à effectuer. Un avis de passage sera distribué prochainement afin de convenir d'un futur rendez-vous avec le technicien. Pour une prise de rendez-vous, vous pouvez contacter monsieur Breuillard, au 06.30.92.46.81.

Ordures ménagères (collecte incitative)

Le camion de collecte passe chaque semaine **tous les jeudis**. Chacun pourra présenter son bac à la collecte toutes les semaines mais il est préférable de le présenter une fois plein.

Sacs de tri sélectif

Le camion de collecte passe les **mercredis** des semaines **paires**.

Vos sacs ou vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte (comme indiqué dans les documents du SMICTOM distribués en fin d'année).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en mairie.

Déneigement

Malgré l'arrivée tardive de l'hiver, nous rappelons que chaque particulier est responsable du déneigement du trottoir situé devant sa propriété. En cas d'accident, sa responsabilité peut être mise en cause.

Passage de la TNT et de la haute définition

A compter du 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD).

Ce passage à la HD n'aura d'impact que sur les foyers recevant la télévision par antenne râteau, et n'étant pas équipés d'un récepteur compatible avec la HD.

Il convient donc de vérifier le plus tôt possible la compatibilité de votre équipement, l'achat d'un adaptateur HD est suffisant, d'un coût de l'ordre de 25/30 euros.

Pour plus d'informations :

Vous pouvez consulter le site internet : www.recevoirlatnt.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, un numéro de téléphone est mis à disposition : 09.70.818.818 (prix d'un appel local)

A la médiathèque



Bilan 2015 : pour cette année, 191 lecteurs (enfants et adultes) ont été comptabilisés. Ils ont emprunté 14 723 romans, documentaires, albums, BD, etc...

Aujourd'hui, grâce aux dons, la médiathèque dispose d'un fonds propre de 2 923 ouvrages. A ceux-ci s'ajoutent 260 ouvrages du Centre national du livre en dépôt permanent, ainsi que 2 522 livres prêtés par la Médiathèque départementale, dont une partie est renouvelée tous les trois mois environ. Ce sont donc aujourd'hui 5 705 ouvrages qui sont mis gratuitement à votre disposition par la Commune et par le Conseil Général.

Vous avez par ailleurs la possibilité de demander des livres et des documents précis, même en langue étrangère. Ils seront mis à votre disposition par la médiathèque départementale de la Haute-Marne.

Nous disposons aussi de CD et de DVD. Vous pouvez, comme pour les ouvrages papier, demander des titres précis. Il y a actuellement 62 inscrits. Ils ont emprunté 786 CD et 1 614 DVD.

La médiathèque dispose de 652 documents sonores et audiovisuels, mis eux aussi gratuitement à votre disposition. Tous les trois mois le médiabus vient nous proposer un large choix de CD, de DVD et d'ouvrages musicaux et ainsi renouveler notre rayon.

Chaque mois des nouveautés arrivent.

INFOS PRATIQUES Tel : 09.64.45.07.03 adresse mail : mediatheque.bricon@voila.fr

Notre médiathèque est ouverte à tous les habitants de Bricon et des villages aux alentours, anciens et nouveaux, dès l'âge de 3 ans. Inscription et prêts sont **gratuits**.

Heures d'ouverture :- lundi, de 9h à 12 h

- mercredi, de 13h00 à 16h

- jeudi, de 16h30 à 19h, ouverture spéciale nounous de 15h00 à 16h30

- samedi, de 13h30 à 16h00

Pensez aussi au portage à domicile si vous avez des difficultés à vous déplacer.

Nous vous remercions de faire partie de notre médiathèque et ainsi la faire vivre, et nous vous remercions pour vos nombreux dons.

Bonne et heureuse année 2016

Souvenir Français

Le Souvenir Français est fort de ses 200.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre Mer et dans 68 pays étrangers. Il compte :

- 96 délégations générales,
- 1 600 comités,
- 62 représentations à l'étranger.

Mission : Entretien des tombes des Morts pour la France.
Participer à l'œuvre de mémoire.
Transmettre l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Le représentant local du Souvenir Français : Monsieur Patrick LAGRANGE, 1 rue de Blessonville, 52120 BRICON

La Présidente du Comité de Châteauvillain : Madame Evelyne NOIROT, 4 rue Delette, 52120 BLESSONVILLE

Le Délégué général de la Haute-Marne : Monsieur le Lieutenant-Colonel Philippe CRISNAIRE, 2 rue Marie Servoisier, 52120 BRAUX-LE-CHÂTEL

Il nous faudrait des jeunes volontaires pour la relève. Nous souhaitons à tous une bonne année 2016.

Club info

La fin d'année s'est terminée par un petit repas réunissant les membres du club le jeudi 17 décembre.



Ce premier trimestre nous a conduit à étudier les bases du système d'exploitation, la navigation sur Internet et l'utilisation de la messagerie. Nous terminerons, en ce début janvier, par la mise en place de Skype, une messagerie instantanée bien pratique et utile.

A la demande quasi générale des membres du Club, nous n'embrayerons pas sur la bureautique au second trimestre mais sur un aspect plus artistique de l'utilisation de l'ordi, le traitement des images. En effet, la gestion des photographies numériques, leur utilisation dans l'illustration de documents, de diaporamas, de vidéos paraît être une des principales préoccupations des étudiants. En tout cas, cela paraît plus attrayant que l'étude d'un traitement de texte, d'un tableur ou d'un système de gestion de bases de données.

Nous réserverons donc le troisième trimestre à ces notions barbares mais indispensables.

La salle du Club Info accueille également, ces derniers temps, une formation du SDEHM pour les personnels des mairies. Il s'agit d'apprendre à utiliser une base de données géographique (SIG) afin de gérer les interventions sur le réseau électrique des communes. On y voit également comment utiliser cette base dans le domaine cadastral avec une extension vers la gestion des cimetières.

Rappelons aussi que le Club Info était, à l'origine, spécifiquement briconnais. Il était soutenu par l'association Familles Rurales. En 2006, le SIVOM des 3B installa l'activité informatique pour les enfants dans l'ancienne salle de classe de la mairie de Blessonville. Il avait pour fonction de créer une activité informatique pour le CEL (Centre Educatif Local) chargé du périscolaire. Les cours pour enfants ont duré 4 ans avant d'être abandonnés faute de candidats. La partie adulte venue se greffer au projet afin d'optimiser l'utilisation du matériel tout en apportant une opportunité aux habitants a été mise en place dès la deuxième année. Elle perdure depuis. Avec une moyenne de 10 élèves par ans (certaines années pas plus de 3, d'autres années plus de 25) on peut dire que plus de 100 personnes sont venues aux cours pendant ces 10 ans. Espérons que ce Club tiendra encore longtemps. En tout cas, souhaitons aux membres ainsi qu'aux habitants de Bricon une bonne et heureuse année 2016.

A l'école



Le mois de décembre a été riche en événements au RPIC des 3B. Le mercredi 9, les élèves ont organisé l'inauguration des bancs de l'amitié, décorés par leurs soins. Chacun peut à présent s'y installer quand il a besoin du réconfort d'un camarade. Ces installations font partie des actions mises en place pour favoriser l'écoute, le respect et l'entraide dans l'école.

Le jeudi 17 décembre, toutes les classes se sont rendues au cinéma, à *L'Affiche*. La sortie était offerte par l'association des P'Tits Loups, qui a également organisé un goûter de Noël le vendredi 18 lors de la visite du Père Noël, chargé de cadeaux.

Toute l'équipe du RPIC des 3B vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.



SERVICES PERISCOLAIRES SIVOM 3B

Sur le temps scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis

➔ Accueil périscolaire

De 7h30 à 9h00 ouverture le mercredi matin

De 17h à 18h30

➔ Service de restauration

De 12h à 13H45 (sondage en cours pour une éventuelle ouverture le mercredi midi)

➔ Nouvelles activités périscolaire: NAP

De 16h à 17h

	Primaires	Maternelles
lundi	Artiste en herbe Couture Self défense	Les petits bricoleurs
mardi	Modelage Science et nature	Eveil corporel
jeudi	Etude surveillée Bricolage décoration récupération	Atelier ludique
vendredi	Pastel Atelier ludique	Science et nature

SERVICES EXTRA SCOLAIRES SIVOM 3B

➔ Le centre de loisirs *les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30*

Avec un super programme très dynamique et varié adaptés aux enfants avec des journées d'initiation comme la zumba, la gym, des grand jeux mais aussi des activités manuelles ou des journées à thème comme le cirque ou carnaval etc.

➔ *Vacances scolaires* (hiver, printemps, juillet, Toussaint et Noël) de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 : semaines à thème



Pendant les vacances d'hiver :

Les enfants du centre de loisirs des 3B, en partenariat avec l'association des parents d'élèves les p'tits loups, défilent dans les rues de Bricon

Le Mardi 9 février 2016

Préparez votre bonne humeur, vos bonbons et votre sourire pour accueillir tous les enfants. MERCI (Annulé en cas de mauvais temps)



TARIFS (vacances et mercredis)

Catégories	Quotient familial	Demi-journée	Journée complète
A	<200	1.05	2.10
B	200 à 700	1.52	3.04
C	701 à 1250	2.05	4.10
D	>1250 et plus	2.33	4.66
Extérieurs	Tout quotient	3.30	6.60

Paiement à réception de la facture du trésor public

Vous pouvez dès à présent téléphoner au 03.25.31.08.74 pour avoir des renseignements.

Les P'Tits Loups

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de toute l'équipe des P'tits Loups, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Nos dernières actions de 2015 ont eu un réel succès.

En premier lieu, « carton plein » pour le Loto du 14 novembre. Malgré l'atmosphère étrange et pesante qui régnait suite aux événements tragiques du 13 novembre, ces derniers n'ont pas empêché une forte affluence lors de cet événement. Beaucoup de monde...et beaucoup de gagnants : 3 à chaque partie, ce qui nous a mené très tard dans la nuit. Merci aux organisateurs, à tous ceux qui nous ont apporté des lots et qui se sont déplacés pour notre manifestation.

Décembre fut quant à lui plutôt chargé. La vente de chocolats a connu le même succès que lors des années précédentes. Merci à tous les gourmands d'être toujours présents lors de ce rendez-vous.

Remercions M. et Mme Degryse (parents de Marius) de nous avoir encore une fois fait don d'un superbe sapin pour décorer le hall de l'école.

Le jeudi 17 décembre, tous les élèves se sont rendus au cinéma, afin de voir 3 films différents selon les âges de chacun. Pour les plus jeunes de nos p'tits loups, cette sortie, offerte par l'association, fut une réelle surprise : 1^{ère} sortie en bus, et découverte du cinéma. Et enfin, le dernier jour d'école fut l'occasion d'accueillir une personne extraordinaire venue les bras chargés de cadeaux (250 euros par classe), ainsi que d'un ballotin de friandises et d'un goûter. Pendant que les grands partaient à la piscine, les petits ont pu profiter plus longuement du Père Noël autour d'une brioche et d'un chocolat chaud, et en chantant des chansons.

Après la trêve des vacances, nous revoilà debout pour de nouvelles actions.

Le 20 janvier, l'association a offert la galette à l'école. Treize nouvelles têtes couronnées sont sorties, contentes d'avoir mangé entre copains « la traditionnelle galette des rois ».

A l'occasion de **Mardi-Gras, le 9 février**, nous nous associons avec le centre de loisirs pour la désormais traditionnelle cavalcade dans le village. Le thème choisi cette année est « le carnaval du Monde ». Nous aimerions décorer un ou deux chars à l'aide d'objets et de fleurs en papier. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues, ainsi que les petites mains afin de nous aider, ou de nous fournir du matériel (tissu, déguisements...)

L'après-midi du jour J, n'hésitez pas à sortir de chez vous afin d'accompagner les clowns, fées, sorcières, spiderman..., ou de leur offrir des bonbons. Le maître mot : faire la fête et faire vivre notre village avec toutes ces frimousses maquillées.

Enfin, nous sommes en train de préparer notre projet pour la fête des mères, un plateau décoré par les élèves. Surveillez nos ventes!

Pour conclure, je souhaiterais encore une fois remercier les membres de l'association qui donnent de leur temps afin de rendre possible toutes ces activités.

La présidente, Mme Laurent



Centre d'incendie et de Secours de BRICON

Le chef de centre du Centre d'Incendie et de Secours de Bricon, l'Adjudant Julien Fraiseau, et l'ensemble des sapeurs-pompiers de l'effectif souhaitent une bonne année et présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Bricon pour cette nouvelle année.

Nous tenons à remercier les Briconnais pour leur accueil lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

Retour sur l'année 2015

Depuis janvier 2015, nous intervenons en premier appel sur les communes de Bricon, d'Autreville-sur-la-Renne, de Blessonville, de Braux-le-Châtel, de Saint-Martin-sur-la-Renne et de Valdelancourt.

Nous avons réalisé 53 interventions, soit le double de l'an dernier. Celles-ci se décomposent comme suit :

- Secours à la personne : 28
- Incendies : 11
- Opérations diverses dont destructions de nids d'insectes : 12
- Accidents voie publique : 2

Formation

Au cours de l'année, en plus des manœuvres mensuelles, les sapeurs-pompiers de Bricon se sont formés à différentes spécialités :

- Equipier incendie : Alexandre Grillot et Lucas Voirin
- Premier secours en équipe niveau 1 : Lucas Voirin
- Opérations diverses : Alexandre Grillot et Lucas Voirin
- Formation gaz : Frédéric Richard et Julien Fraiseau
- Formateur niveau 1 : Julien Fraiseau

Bike and Run

Le 8 novembre dernier, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bricon a organisé son troisième Bike and Run, une des manches du challenge départemental.

Sous un soleil radieux et par une température estivale, nous avons accueilli plus de 200 participants, enfants et seniors, qui se sont affrontés à pied et à vélo sur les routes et les chemins du village.

Nous tenons à remercier le public nombreux venu encourager les coureurs, les bénévoles pour leur aide à la buvette ou à la signalisation, la commune de Bricon pour son soutien logistique, les chasseurs et les propriétaires qui nous ont laissé le droit de passage sur les chemins, les terrains et les bois.

Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour la quatrième édition avec, nous l'espérons, le même soleil et encore plus d'équipes du village.

Effectif

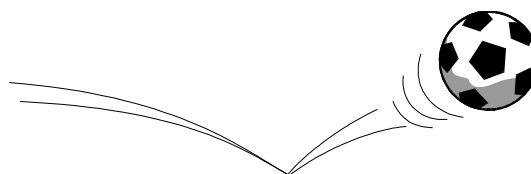
Au 1^{er} janvier 2016, suite à une démission et à un départ en retraite, les effectifs du centre sont de 11 sapeurs-pompiers. Nous lançons, avec l'aide du conseil départemental, une campagne de recrutement. Nous recherchons des hommes et des femmes entre 17 et 55 ans qui habitent Bricon ou dans les proches villages et qui souhaitent donner un peu de leur temps pour venir en aide à la population.

Vous pouvez prendre contact avec Julien au 06.10.07.92.62, qui vous fera visiter le centre et vous expliquera son fonctionnement.

Le première classe Francis Iacono a souhaité faire valoir ses droits à la retraite après une carrière de près 35 ans au sein du centre de première intervention de Bricon.

Par ces quelques mots, je souhaite au nom des pompiers de Bricon le remercier pour toutes ses années de service. Francis et ses multiples anecdotes d'interventions vont nous manquer. Mais qu'il sache que la caserne lui est toujours ouverte pour venir nous rendre visite et discuter avec son binôme Roger.

USB



Tous les dirigeants ainsi que tous les joueurs de l'USB vous souhaitent une bonne année et une bonne santé pour l'année 2016.

La 1^{ère} partie de saison étant terminée, tout le monde va profiter de la courte trêve hivernale pour se ressourcer et méditer afin de repartir sur les bons rails.

En particulier côté seniors! Où l'inquiétude se fait sentir. Si l'on n'y met pas plus de sérieux, la descente en division inférieure sera alors inévitable. Après un recrutement estival fructueux (près de 10 nouveaux), nous partions confiants pour cette saison. Mais trop de joueurs ne répondent pas présents lors des convocations, que ce soit pour les matches ou pour les réunions censées améliorer les besoins de chacun. Ce sont toujours les mêmes participants qui font les efforts. Des anciens sont partis, et nous sommes forcés de constater que trop peu de jeunes se soucient de défendre les couleurs. Il va falloir mettre pas mal d'huile de coude et se les serrer tous ensemble pour remonter la situation.

Notre équipe phare est classée avant-dernière, avec seulement 2 victoires et se trouve donc en position de reléguable. Mais 6 points seulement la sortiraient de la zone rouge. Avec les victoires à 4 points, cela reste loin d'être insurmontable, les victoires emmenant les victoires. Alors battons-nous! Impossible n'est pas briconnais!

L'entraînement a repris le 6 janvier et devrait susciter l'intérêt de chacun car le championnat reprendra le 7 février avec, en prime, le match de la peur : un déplacement à Prez-sous-la-Fauche, lanterne rouge du classement. Je vous laisse le soin de mesurer l'enjeu de cette rencontre...

La réserve senior subit les contre-performances de l'équipe A et se retrouve donc avec un effectif sans cesse remanié. Voire même à 8 comme ce fut le cas, regrettable, lors du dernier match de l'année 2015, contre qui plus est le voisin Richebourg. Notre vaillante équipe a certes perdu, mais sur le plus petit des scores. On a pu voir 8 combattants prêts à ne rien lâcher pour essayer de revenir au score. Ce qui n'est pas passé très loin! A 11 contre 11, cette équipe aurait certainement pu ramener plus de points. Elle se classe 8^{ème} sur 12 et, si l'effectif le permet, le maintien en 2^{ème} série devrait être envisageable. La reprise du championnat pour cette formation est fixée au 28 février.

Malgré tout, les rouges et blancs effectuent un beau parcours en coupe de Haute-Marne consolante puisqu'ils se sont qualifiés pour les quarts de finale en allant battre 4 à 2 l'équipe réserve de Montier-en-Der. Ils auront plus de fil à retordre le prochain tour avec la réception du Sporting de Nogent le 27 mars. Un maximum d'encouragements seraient les bienvenus! N'oubliez pas : nous sommes encore délocalisés à Semoutiers toute la 2^{ème} partie de saison.

Chez les minots à présent...

Tous les éducateurs chapeautés par Yann Rodrigues prennent plaisir à voir évoluer leurs sections. D'entraînement en entraînement, de match en match ou de plateau en plateau, suivant les catégories d'âge, ils sont tous au diapason pour tirer le meilleur de chaque jeune. En l'espace de 4 mois, de sérieux progrès ont été constatés.

Les moins de 13 ans finissent la première partie de leur championnat à la 3^{ème} place avec une seule défaite en 8 rencontres. Dommage, car la montée en division supérieure n'est pas passée très loin. L'entraînement pour cette catégorie débutera le samedi 27 février. Pour les plus petits, ce sera début mars.

Des remerciements et des félicitations sont à décerner à Kelly PETIT, à Elodie MAGNIER et à Cyril GOYAUX qui, fraîchement diplômés du stage de moins de 7 ans, viennent garnir les rangs de nos éducateurs. Cinq d'entre eux se sont inscrits pour le stage moins de 9 ans. Merci à vous pour votre dévouement, qui sert à améliorer la pratique du football à nos enfants.

Les moins de 15 ans, en association avec le club de l'ASPTT, connaissent, eux, plus de difficultés. La division départementale se trouvant dans un championnat très relevé, elle se positionne à la dernière place. La division régionale effectue un bien meilleur parcours en atteignant le trio de tête.

La réussite et les talents se dévoileront au fur et à mesure du travail accompli. C'est en «footballant» que l'on devient footballeur, alors continuez ainsi, messieurs et mesdames les éducateurs, à transmettre comme vous le faites les vraies valeurs de notre beau sport.

Le ballon d'or de cette mi-saison est décerné à nos seniors féminines. Elles accèdent en effet à la division supérieure après avoir gagné 7 rencontres sur 8. Elles ne se sont fait accrocher qu'une seule fois en concédant le nul sur le terrain de Nogent. Les prochaines rencontres seront plus relevées mais nous ne sommes pas inquiets car leur soif de victoires reste inébranlable. Beaucoup de seniors masculins devraient prendre exemple! Nous vous rappelons que vous pouvez venir les encourager le dimanche matin à 10h au complexe sportif de Brottes. Félicitations à toutes et bonne continuation.

Le dimanche 20 décembre, footballeurs et footballeuses sont venus frapper à votre porte pour la traditionnelle distribution des calendriers. Vous avez été nombreux à les accueillir et nous vous en sommes grandement reconnaissants. Comme chaque année, nous nous devons aussi de remercier nos sponsors pour leur contribution concernant l'élaboration de ces calendriers.

Un grand merci à Aurore et à Stéphane du bar-restaurant l'Europe pour nous avoir offert un splendide jeu de maillots. Nous aurons la fierté de porter l'effigie de leur établissement sur les terrains des quatre coins de la Haute-Marne. Espérons qu'il nous portera chance!

Soirée mexicaine : c'est le thème choisi par l'USB pour notre repas 2016. C'est sur un air de salsa que nous aurons le plaisir de vous accueillir pour partager de la joie et de la bonne humeur. Cela se passera à la salle des fêtes de Bricon le **samedi 6 février**. Retenez bien cette date et réservez dès à présent en téléphonant au **06.82.30.36.27** ou au **06.31.75.21.91**.

Prochaines rencontres sur le terrain de Semoutiers :

- 14/02 : 1^{ère} division, Bricon/Rolampont à 15h.
- 28/02 : 2^{ème} division, Bricon 2/Rolampont 2 à 15h
- 06/03 : 1^{ère} division, Bricon/Prauthoy à 15h
- 13/03 : 2^{ème} division, Bricon 2/Dampierre
- 20/03 : 1^{ère} division, Bricon/Eclaron 3

Allez l'USB!

Un peu d'histoire

Expo de 1865 - Il y a 150 ans au Conseil municipal...

Il y a 150 ans, en 1865, Chaumont fut le théâtre d'une vaste exposition industrielle et agricole, installée dans un parc de 4,5 hectares. Héritière de l'Exposition universelle de Paris de 1855, la manifestation organisée par la Société industrielle, agricole et horticole de la Haute-Marne faisait la part belle aux industries locales, célébrant tout particulièrement la métallurgie et la coutellerie. Les autres arts industriels et l'artisanat figuraient néanmoins en bonne place dans les galeries et rotondes construites pour l'occasion, tout comme les Beaux-arts.

Pendant plus de deux mois (mai et juin), visiteurs et journalistes se rendirent donc dans le chef-lieu du département pour examiner les objets exposés ou pour prendre part aux fêtes associées. Mais cette exhibition fut également source de discorde et divisa la population chaumontaise.

Cet évènement majeur qui a laissé peu de traces dans le tissu urbain d'aujourd'hui avait été financé pour part par des donateurs privés, des industriels et des commerçants et pour part par des communes haut-marnaises sollicitées. Bricon fut de celles qui donnèrent.

Vous trouverez ici le compte rendu de séance du Conseil municipal de Bricon du 10 novembre 1864 qui attribua la somme de 40 francs (équivalents de 400 euros actuels) aux organisateurs de l'exposition.

Ce texte est un exemple de la manière ampoulée dont on s'exprimait à cette époque. Le goût du discours plein d'emphase et d'exagération dont on usait fort facilement se voyait aussi dans le plus pragmatique des écrits.



Extrait de la séance du Conseil :

Monsieur le Maire (M. Gendre) fait part au Conseil d'une lettre de MM. les administrateurs de la Société Industrielle, agricole et horticole de la Haute-Marne, relative à l'exposition qui doit être organisée par leurs soins à Chaumont à l'occasion du Concours régional.

Monsieur le Maire fait observer au Conseil que dans ces dernières années, on s'est appliqué, partout en France, de donner aux solennités de l'industrie, de l'agriculture et de l'horticulture le plus d'éclat possible, afin de mieux servir les grands intérêts que ces solennités ont pour objet; que l'année dernière et notamment dans le département de l'Eure, les communes ont voté plus de cent mille francs pour concourir à ces fêtes qui ont été honorées par la présence de l'Empereur; qu'il serait désirable que le Conseil municipal de la commune voulût faire preuve de patriotisme dans la circonstance et s'associer par le vote d'une subvention quelconque à l'œuvre de grands progrès entrepris dans la ville de Chaumont et prendre ainsi une part honorable à son succès. Sur quoi le Conseil après en avoir délibéré, considérant que les fêtes de l'industrie, de l'agriculture et de l'horticulture intéressent au plus haut degré toutes les populations, même celle des campagnes les plus reculées en ce qu'elles ouvrent chaque jour de nouveaux débouchés à toutes les productions et en ce qu'elles stimulent ainsi le zèle et l'activité de tous les producteurs, quelles sont une œuvre de salutaire progrès tournant au profit de la richesse générale, du bien-être des masses et quelle ne saurait être trop encouragée.

Considérant qu'une commune peut toujours s'associer à une bonne œuvre dans la limite de ses ressources, et que celui qui reçoit l'encouragement doit moins mesurer l'importance de la somme donnée que la manifestation sympathique et le caractère du don.

Le Conseil voulant répondre à l'appel qui lui est adressé par les administrateurs de la société Industrielle, agricole et horticole, organisateurs de l'exposition, vote la somme de quarante francs à prélever sur les ressources de 1865, pour être centralisée par les soins de MM. les administrateurs du concours de l'exposition de Chaumont.

Bricon, le 10 novembre 1864



Une Conférence sur cette exposition a été donnée le mardi 15 décembre 2015 aux Archives départementales de la Haute-Marne Rue du lycée agricole à Chaumont/Choignes.